

Express du 8 février 2016

Deux votes qui se télescopent



PAR VINCENT COSTET

28 FEVRIER - La question du Gothard embarrasse le Parti socialiste neuchâtelois.

C'est un peu comme dans une bagnole bondée sur la route des vacances: chacun a sa théorie pour éviter les bouchons. Les Neuchâtelois doivent-ils voter oui ou non au percement d'un second tube routier sous le Gothard? Et surtout, leur voix conditionnera-t-elle le soutien financier de la Confédération aux deux grands projets cantonaux contenus dans le programme de Mobilité 2030, le RER et la H20? Questions à plusieurs milliards de francs. L'enjeu économique est si important qu'il force à faire le lien – ou à le défaire – entre les deux objets soumis en votations le 28 février.

Jeudi dernier, lors de la dernière séance d'information sur Mobilité 2030, ça n'a pas manqué. Sur une question du public, le conseiller d'Etat socialiste Laurent Kurth – appuyé par son collègue PLR Laurent Favre – a clairement souhaité un vote favorable des Neuchâtelois à un second tube, *«au nom de la solidarité envers le Tessin, que Neuchâtel sollicite aussi pour lui-même, et parce qu'approuver Mobilité 2030 et refuser le Gothard serait envoyer un message contradictoire»* (notre édition de samedi).

Officiellement pourtant, le gouvernement neuchâtelois n'a pas pris position. Il ne le fait jamais formellement sur des objets qui ne touchent pas directement le canton. Mais il se murmure que le résultat d'un vote interne aurait été serré. La question est embarrassante. Le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux ne parlent pas tous d'une seule voix, alors même que l'unanimité, sur des dossiers importants, est devenue un leitmotiv pour le canton périphérique quand il s'adresse à la Berne fédérale.

Les avis contrastés voire opposés des élus socialistes illustrent un malaise général. Jacques-André Maire veut éviter que le dossier du Gothard vienne *«polluer le débat sur Mobilité 2030. En tant que coprésident du comité de soutien, mon objectif, c'est un vote*

massif en faveur du projet neuchâtelois». Mais le conseiller national ne refuse pas de se s'aventurer sur la pente glissante du Gothard. Et d'exprimer nettement une position de gauche: *«Je voterai non. Il est faux de dire que dans ce dossier, la Suisse n'est pas solidaire avec le Tessin. En l'occurrence, la politique des transports de la Confédération n'est pas cohérente.»* Ces arguments, les opposants les développent aujourd'hui en conférence de presse.

Des sous pour le Gothard et plus pour la H20?

La question est complexe. Et les raisonnements aux antipodes des deux camarades Laurent Kurth et Didier Berberat le montrent bien. Les deux Chaux-de-Fonniers disent pourtant tous les deux vouloir défendre en priorité les intérêts du canton, en l'occurrence d'abord ceux des deux villes du Haut, qui attendent les évitements autoroutiers depuis longtemps. Le premier vote oui au Gothard, le second non. Chacun est dans son rôle. Le représentant des autorités cantonales affiche sa confiance en ses interlocuteurs du Conseil fédéral, tandis que le parlementaire est pris dans les mécanismes toujours incertains du fédéralisme.

«Dans ce dossier, il y a un problème de calendrier», estime Didier Berberat. *«Attendons de voir les effets des nouveaux tunnels ferroviaires bientôt inaugurés au Tessin avant de se déterminer sur le tronçon routier du Gothard, qui peut attendre 2035. Le Conseil fédéral se précipite. Cela fait 20 ans que je me bats pour l'évitement routier du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Aujourd'hui, nous n'avons toujours aucune garantie formelle que la Confédération finance les travaux. Même si les derniers signaux sont positifs, les Chambres fédérales doivent encore décider durant ce semestre si oui ou non la H20 sera classée route nationale.»* A ce propos, Laurent Favre souligne que le 19 janvier, la commission des transports du Conseil des Etats a *«clairement pris position en faveur du reclassement des 370km de routes cantonales, dont naturellement la H20»*.

La question fâche, même. La présidente du Parti socialiste neuchâtelois (PSN) Corine Bolay Mercier n'a pas apprécié que les deux Laurent affichent leur soutien au Gothard, jeudi dernier. Membre du comité de soutien à Mobilité 2030, la Locloise précise que *«très tôt, dans le cadre de ces séances d'information organisées par le Réseau urbain neuchâtelois, on s'était mis d'accord que puisqu'il n'y avait pas unanimité sur le Gothard entre les différents partis et associations, il n'était pas question, lors de ces soirées, de se positionner à propos du second tube. Le PSN s'est très majoritairement opposé à cette augmentation de trafic routier programmée, lors de son congrès de décembre 2014. Le 28 février, la population neuchâteloise a affaire à deux objets différents. Les financements sont différents. Et le canton de Neuchâtel a clairement droit au reclassement de la H20.»*

Aux citoyens de trancher

Joint dans la foulée, Laurent Kurth précise que s'il s'est exprimé la semaine dernière à Saint-Aubin *«en ayant informé le Conseil d'Etat au préalable, c'est avant tout pour défendre la cohérence des positions successives du Conseil d'Etat neuchâtelois au cours de la préparation du dossier du Gothard et pour rappeler l'importance des montants sollicités par le canton de Neuchâtel pour le RER et la H20, deux enjeux majeurs que le débat sur le Gothard ne doit pas pénaliser.»*

Membre du comité de soutien au percement d'un deuxième tube du Gothard au même titre que les PLR Laurent Favre, Raphaël Comte et Philippe Bauer, l'UDC Raymond Clottu dit épouser les vues précitées des deux conseillers d'Etat neuchâtelois. Pour lui,

«ce serait mieux que ça passe aussi dans le canton de Neuchâtel. On éviterait de se mettre des parlementaires du sud des Alpes à dos.»

Faut-il voter oui ou non au Gothard? Et quelles conséquences futures pour le canton de Neuchâtel? Par la force des choses, le monde politique laisse un peu le citoyen neuchâtelois dans le noir. A lui de se débrouiller comme un grand pour sortir du tunnel.

Gothard et mobilité, hasard du calendrier

Fallait-il grouper ou au contraire dissocier les votations sur le Gothard et Mobilité 2030? En fait, la question ne s'est pas posée en ces termes. *«Il a fallu faire vite et bien pour construire un nouveau projet défendable à Berne»*, rappelle Laurent Favre, le conseiller d'Etat en charge du dossier. *«Nous ne pouvions pas tarder avec la votation populaire, car les processus fédéraux relatifs au financement des infrastructures ferroviaires et autoroutières n'attendent pas. Nous avons besoin d'un soutien massif de la population neuchâteloise sur Mobilité 2030 pour consolider nos chances de convaincre à Berne.»* Le hasard du calendrier des votations devrait au moins avoir le mérite doper la participation neuchâteloise.